

Programme de cours

1st semestre 2023/2024

Master 2 – Semestre 9

(5^{ème} année)

établissement public
à caractère administratif
du Ministère chargé de la Culture
et de la Communication

école nationale supérieure
d'architecture de paris-la-villette
144 avenue de Flandre, 75019
Paris
tél : +33 (0)1 44 65 23 00
fax : +33 (0)1 44 65 23 01

Table des matières

M97 Projet	3
M97 P901	3
M97 P902	5
M97 P903	8
M97 P904	20
M97 P905	10
M97 P906	12
M97 P907	23
M97 P908	15
M97 P909	19
M97 P910	34
M97 P911	29
M97 P912	31
M97 P914	37
M98 Philosophie / Sociologie	39
M98 PH901	39
M98 PH902	41
M98 SH901	43
M99 CTA	45
M99 CTA901	45
M99 CTA902	46
M99 CTA903	48
M99TECO	52
M99 TEC901	52
M99 Droit de l'urbanisme	54
M99 DU901	54

ENGLISH FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

GERMAN FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

ZETLAOUI LEGER Jodelle

MOIMAS Valentina

WEBER Bendicht

CARLINI Sara

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

A - HMU-P901 Projet urbain participatif et conception architecturale

Objectifs :

Les étudiants initiés aux fondamentaux du projet urbain et à la relation entre usage et conception architecturale trouvent dans cette unité un approfondissement d'outils théoriques et méthodologiques du projet de renouvellement d'espaces urbains. En lien avec les ambitions de la Chaire EFF&T expérimenter faire fabriquer & transmettre (<http://chaire-effet.net/>), et en partage avec divers acteurs locaux, il s'agit d'apprendre en faisant: en construisant puis en soumettant au débat citoyen une interrogation réciproque entre orientations stratégiques de développement urbain, et prises de position sous forme de propositions d'intervention concrètes. Le processus de travail vise à interroger et approfondir les liens entre les activités de diagnostiquer, de programmer et concevoir, avec l'objectif d'explicitier de mieux en mieux et de savoir soumettre au débat le cheminement du raisonnement.

Contenu :

Les pratiques d'aménagement de l'espace impliquant les habitants, usagers, citoyens semblent plus répandues ailleurs qu'en France, où l'affirmation de la nécessité (notamment depuis loi SRU de 2000) contraste avec une réalité de cultures de la production de l'espace qui semblent encore largement s'y opposer. En questionnant les responsabilités spécifiques de l'architecte, cet enseignement vise à étudier ces inerties, et à chercher, en situation, des leviers et possibilités concrètes pour faire évoluer les pratiques.

Sans renoncer à l'exigence d'une haute qualité de la conception architecturale et urbaine, l'enseignement vise à intégrer ce travail dans un processus d'urbanisme qui implique autant que possible toute les parties prenantes ceci en considérant comme visée subordonnée une augmentation des valeurs-ressource des espaces habités. L'enseignement propose d'entrer en matière volontairement par l'évaluation des situations d'usage de l'espace, puis par l'analyse critique des situations et logiques

d'action. Il invite à des expérimentations de co-construction du projet avec les habitants, des intentions initiales jusqu'aux différentes étapes de projet, en alliant phases de diagnostic, de programmation et de conception. Ce travail est développé conjointement avec des propositions en deux étapes : des « projets exploratoires » qui avancent des pistes de programmation pour le soumettre au débat et à la validation par des parties prenantes, suivis de « projets test » qui sont fondés sur des hypothèses de programmation ainsi validées.

Plusieurs pistes de projet sont suggérées dès le début, cette année dans le cadre de partenariats en Ville de Bégard en Bretagne (le devenir de l'ancien hôpital, en coopération avec le séminaire « Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l'international ») et à Pantin (renouvellement urbain de l'îlot 27). Les démarches entreprises par les étudiants (observations, relevés, diagnostics, étapes de programmation et de conception) doivent permettre une réévaluation critique de ces pistes, en formulant des enjeux et en construisant une problématique d'intervention. Les étudiants ont dans ce contexte la possibilité de d'approfondir des préoccupations présentes, par exemple, dans leur mémoire master. Les interventions et échanges abordent des questions de méthode qui se posent aux architectes qui souhaitent travailler en coopérant avec des habitants, usagers, associations, élus. Cette année nous avons l'occasion d'approfondir la différence de ces questions pour d'un travail sur un site éloigné –un workshop est prévu du 28 au 31 octobre à Bégard/Bretagne - et pour un travail sur une situation proche (l'îlot 27 à Pantin). Les étudiants choisissent de travailler sur l'une ou l'autre de ces deux situations.

Un voyage d'étude de 3 jours est prévu dans une ville européenne qui s'impose comme un lieu d'initiatives d'implication des habitants en matière de renouvellement urbain, avec des expériences aussi bien anciennes que récentes. Nous proposons un parcours d'étude parmi des processus de projets de renouvellement urbain récents donnant à réfléchir, en miroir de la situation française, sur un contexte de mise en œuvre de politiques, en considérant les cultures locales à la fois politiques, administratives, associatives et professionnelles.

Travaux requis : Sont demandés : travaux de terrain préparation et conduite d'échanges avec les divers acteurs locaux développement d'analyses, de projets exploratoires puis de projet test formulations régulièrement renouvelées de problématiques de projet.

Supports de cours :

SPANISH FRIENDLY
communication language

PORTUGUES FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

SAIDI SHAROUZ Mina

MERON Nava

DE BIASE Alessia

EYRAUD Jean Baptiste

BOUCHERON Olivier

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

A - HMU-P902 Par-delà la Modernité. Détours en Asie. Oulan-Bator et Phnom Penh

Objectifs :

PAR-DELÀ LA MODERNITÉ (PDLM) - DÉTOUR EN ASIE: Oulan-Bator et Phnom Penh

Cette unité de projet approfondi est associée aux ateliers internationaux Oulan-Bator (qui se déroulera en septembre 2022) et Phnom Penh (qui se déroulera en février 2023)

Elle précède et anticipe l'encadrement de diplômés de l'unité PFE02, PDLM - Retour d'Asie.

Cette association permet de confronter les étudiants à une situation urbaine extra-européenne unique en mettant en place un véritable travail de terrain. Sur place ils ont l'occasion de développer des facultés d'observation, de description et de compréhension de dispositifs architecturaux et de systèmes urbains singuliers, puis d'en tirer des leçons et des principes afin d'en envisager la transposition (ou pas) lors de la phase de propositions et de production de projets à différentes échelles.

Enseignants ENSAPLV : Olivier Boucheron (architecte-nelobo), Nava Meron (architecte/urbaniste-LAA) ainsi que Benoît Jacquet (architecte-EFEO), Alessia de Biase (architecte/anthropologue-LAA)

Contenu :

PP2 - Phnom Penh (Asie des moussons) et UB7 - Oulan-Bator (Asie des steppes)

L'atelier qui se déroule désormais à Phnom Penh, s'est tenu entre 2016 et 2020 à Rangoun (Yangon), mais du fait de la situation politique de la

Birmanie depuis les évènements survenus en mars 2020, nous sommes contraints de mettre en pause notre partenariat avec Yangon Technological University et repousser notre retour dans cette ville fascinante à des jours meilleurs. Néanmoins, nous restons en contact rapproché avec les membres de l'université (corps enseignant et administratif) qui ont rejoint le NUG (National Unity Government of the Republic of the Union of Myanmar).

Après la gestion compliquée des crises COVID et de la guerre en Ukraine cette année, nous avons finalement saisi l'opportunité d'organiser en février 2022 notre premier atelier dans la capitale du Cambodge, Phnom Penh. Cette ville ne nous est pas inconnue principalement parce que Christiane Blancot (qui co-dirigeait ce cours jusqu'en 2022 et continuera d'y intervenir ponctuellement en 2023) y œuvre depuis près de trente ans en tant que responsable des études sur la ville pour l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). Nous avons donc pu monter rapidement l'atelier avec l'Université de Norton afin de constituer des équipes mixtes d'étudiants (La Villette-Norton).

En février 2022 nous avons principalement arpenté le centre, bâti à l'époque coloniale. En 2023 nous souhaiterions nous pencher davantage sur les quartiers associés aux projets urbains et architecturaux de la période dite de la « nouvelle architecture khmère » promue par Norodom Sihanouk et mise notamment en oeuvre par les architectes modernistes Vann Molyvann et Lu Ban Hap.

L'atelier Oulan-Bator constituera la dixième année de coopération avec la Ville d'Oulan-Bator (UB ci-après), the Mongolian University of Science and Technology (MUST), l'ambassade de France en Mongolie et l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

Lors de nos ateliers précédents, nous nous sommes successivement intéressés à la situation des quartiers de ger (yourte en mongol), au devenir des quartiers de logements collectifs issus des préceptes de la Modernité, à la question des centres et des périphéries d'Oulan-Bator, à la relation entre la ville et la nature (ressources et paysage) et à la trajectoire du centre historique de la ville socialiste et notamment les quartiers des «4 000» et «5 000» (logements) qui ont contribué à conférer à Oulan-Bator son image de ville moderne, planifiée à dessein pour l'«Homme nouveau». Pour septembre 2022, nous reprendrons notre série d'ateliers avec nos partenaires de MUST à Oulan-Bator.

Avec l'atelier UB 7 : vers une écologie du voisinage / to a neighborhood ecology, nous travaillerons sur le quartier d'Amgalan, où l'on trouve encore des traces de l'ancienne maimatchen (ville) des chinois, notamment des formes d'horticulture dans la ville tout à fait unique dans la capitale mongole.

Travaux requis :

Le nombre de places dans cet enseignement étant limité (environ 12 places), nous souhaiterions que chaque étudiant intéressé par ce cours nous envoie une courte lettre de motivation, explicitant notamment son parcours et les thèmes qu'il souhaiterait aborder pour son futur mémoire de master.

Les candidatures doivent être transmises à olivier.boucheron@paris-lavillette.archi.fr et nava.meron@paris-lavillette.archi.fr lors de la semaine des choix de la rentrée pour Phnom Penh, en juin de l'année précédente pour Oulan-Bator.

Pour les deux voyages, les étudiants participants bénéficient a minima d'une aide de l'ENSAPLV (environ 700 euros) pour l'achat du billet d'avion.

Supports de cours :



Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

FARRET Pierre

PENIN Antoine

COHEN Albert Gilles

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

A - HMU-P903 Formes urbaines et projets résidentiels en région parisienne

Objectifs :

Développer les outils d'analyse et de projet ainsi qu'un corpus de connaissances qui permettent aux étudiants l'élaboration de projets de formes urbaines et de produire des tissus résidentiels dans le contexte critique des périphéries urbaines contemporaines.

Contenu :

Le cas de la métropole parisienne.

L'exercice se situe sur des sites de dimensions moyennes (de 50 à 100 hectares) de la banlieue parisienne, choisis pour leur caractère composite et hybride, fruit de la succession d'interventions éparées, de zones fonctionnelles séparées, striés de réseaux et d'infrastructures lourdes et parsemés de nouveaux quartiers qui résultent de l'enchaînement des doctrines urbaines des dernières décennies du XXe siècle. Il s'agit dans un premier temps, par l'analyse urbaine approfondie du contexte et de son évolution historique, de rendre compte des structures territoriales, morphologiques, tissulaires et typologiques existantes, d'en comprendre l'apparition et les mutations, d'en pressentir le potentiel de développement pouvant soutenir des dispositions spatiales plus dynamiques, plus cohérentes, plus lisibles et donc plus urbaines.

À partir de travaux d'analyse du territoire, les étudiants répartis en groupe de 5 à 8 sont amenés à formuler des hypothèses de nouvelles formes urbaines, de réorganisation et de requalification de l'espace public et du réseau viaire, d'affectations nouvelles et de découpage des sols avant d'établir des choix typologiques et programmatiques. Ces éléments seront synthétisés aux échelles appropriées (entre 1/ 5000 et 1/1000) pour constituer les grandes hypothèses d'un plan-guide à la fois ouvert à des adaptations inévitables et morphologiquement rigoureux.

La vocation d'un tel document est de gérer sur le moyen et long terme (entre 10 et 30 ans) un processus de mutations dont il garantisse les finalités

stratégiques et qui permette les nécessaires ajustements conjoncturels, tant morphologiques que programmatiques.

Les étudiants seront finalement conduit à mesurer la pertinence de leurs hypothèses à des échelles plus fines (1/500 et 1/200) et à éprouver les rapports entre les solutions architecturales (au niveau de l'édifice ou du groupe d'édifices) et les dispositifs urbains, en élaborant le projet d'un ensemble résidentiel de dimension significative (plusieurs dizaines de logements).

Une attention particulière sera accordée aux rapports qui se nouent au niveau du rez-de-chaussée, entre espaces publics et privés, usages collectifs et individuels, représentation et appropriation.

Un cycle d'exposés et de cours thématiques relatifs à l'histoire des villes et à quelques moments fondateurs des théories, doctrines et expérimentations urbaines et des cours délivrés par les enseignants sur l'architecture de l'habitat, compléteront et enrichiront l'exercice de projet. Plusieurs visites de quartiers emblématiques de ces expérimentations ponctueront le semestre et concrétiseront l'approche académique du sujet. Les contextes de projet les plus fréquemment rencontrés concernent le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social, ZUP, cités et grands ensembles la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures.

itat social, ZUP, cités et grands ensembles la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures, etc.

Travaux requis :

Le cours de projet est organisé sur la journée complète.

La matinée est consacrée aux exposés, cours et visites l'après-midi à la correction d'exercice.

Au cours des premières semaines le travail collectif porte sur l'analyse des sites, puis aux premières grandes orientations du projet urbain, à la configuration des espaces publics et des voies, la programmation, les choix typologiques et leur localisation, la structure paysagère, etc. Les dernières semaines seront consacrées aux préliminaires des projets d'architecture proprement dits qui seront impérativement conduit en binômes ou trinômes.

Nature des travaux demandés :

- Analyses graphiques et commentaires écrits, calculs de densité et comparatif
- Maquette des sites
- Projet d'aménagement global et argumentaire circonstancié
- Plans, coupes et volumétrie des projets d'architecture, référents typologiques, maquette d'étude, etc.

Supports de cours :

ENGLISH FRIENDLY
communication language

GERMAN FRIENDLY
Communication language

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

GAUTEL Jakob
MAZLOUMAN Mahtab
DESSARDO Marco

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

B - AS-P905 Scénographie et architecture, de l'oeuvre au lieu

Objectifs :

La fonction du scénographe a toujours été intimement liée à l'architecture puisqu'elle consiste à inventer à matérialiser l'espace et l'itinéraire du voyage imaginaire auquel le théâtre, la ville ou la cérémonie convient le spectateur. La scénographie offre un champ d'étude privilégié pour la conception d'espaces destinés à établir des relations entre émetteur et récepteur en élargissant le domaine de la recherche à toutes conceptions d'espaces destinés à des contacts, à des échanges et à la représentation. Elle règle les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique.

Aborder les projets d'équipement culturel avec des lieux de représentation nécessite une connaissance scénographique afin d'imaginer le lieu propice à la création, en partant de l'outil et en étant à son service.

Contenu :

Notre objectif pédagogique est d'aborder l'enseignement du projet d'architecture comme le lieu de croisement de différentes disciplines artistiques et littéraires dans une approche de l'espace complémentaire. Cet enseignement se base sur une interaction et une hybridation tenant compte des différentes démarches de création. Dans cette interdisciplinarité les différents champs disciplinaires travaillent en synergie vers la problématique du projet architectural. Dans cette approche du projet, la scénographie est notre fil conducteur.

Nous abordons l'architecture des lieux du spectacle vivant en étudiant le cadre matériel et technique de la représentation, son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices de scénographie.

La démarche scénographique confère à l'architecte être au service d'un outil de création, aborder le lieu par le récit, comprendre la place inhérente du corps, un intérêt pour une technique spécifique des lieux de spectacle...

Afin d'aborder les projets de lieux culturels, il est important de commencer par le coeur du dispositif, le lieu de la création qui est la scène. Ces projets complexes dans leur organisation et leur fonctionnement, nécessitent aussi une réflexion programmatique et artistique.

Le semestre est composé de plusieurs projets :

- 1- un exercice de scénographie théâtrale en collaboration avec des institutions culturelles et dans des cadres existants comme le théâtre de La Colline et rencontres avec les professionnels (scénographes, techniciens...)
- 2- des TD et des projets de faisabilité pour les préparations des PFE
- 3- des visites et rencontres autour des projets du PFE. Il se base sur deux propositions de programme d'équipement culturel dans un contexte réel, en relation avec des institutions (scène nationale, centre dramatique, centre d'art, centre chorégraphique,...)

Cette année, nous proposons deux sites avec plusieurs programmes : une cité culturelle à Colmar avec notamment la création d'un CDN (Centre dramatique national) et d'autres édifices culturelles à définir - et le conservatoire national de Lyon avec la création d'une salle philharmonique.

Trois pièces de théâtre au théâtre de La Colline seront programmés pendant ce semestre.

Travaux requis :

- La scénographie d'une pièce de théâtre en collaboration avec le Théâtre de la Colline
- Différents TD autour des lieux de représentation
- analyses programmatiques et urbaines

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

N'THÉPÉ Françoise

LIPSKY Florence

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

C - MTP-P906 Architecture et environnement

Objectifs : THEMATIQUE GENERALE : Milieu(x), architecture et paysage. INTITULE du PROJET EN S9 : Architecture & Environnement

En partant du postulat que l'être humain a besoin d'un environnement convenable pour vivre et travailler, l'atelier de projet a pour ambition de concevoir de nouveaux mondes, dans lequel l'homme vit en harmonie avec son environnement de proximité.

La pédagogie vise à :

- la conception du projet architectural, urbain et paysagé, par sa dimension écologique et la fabrication d'une architecture durable,
- la radicalité du projet par le développement d'un esprit critique relatif aux enjeux environnementaux du XXIème siècle,
- la cohérence du projet comme un tout. Cette acquisition passe par la manipulation de différentes échelles, dans un processus non linéaire.

La fabrication de micro-climats

Les milieu(x) de vie sont définis comme des composés d'organismes vivants et non vivants, qui incarnent l'interaction entre l'homme et la nature, entre le biologique et le social. Cela implique un processus de conception multi- critères. Le projet n'est donc pas limité au programme et son site- mais il s'ouvre à son environnement.

L'objectif est la fabrication de micro-climats, dans lesquels l'architecture et le végétal sont les composants majeurs du milieu. Dans cette conception, les problématiques éco-techniques, jouent un rôle majeur.

Vous aurez à concevoir le projet dans une démarche durable et frugale, en manipulant :

- les données climatiques (les vents, le soleil, la pluie)
- les ressources naturelles (l'eau, la nature et sa terre),

L'architecture

A partir de la notion de milieu, la conception architecturale est fondée sur :

- la fabrication d'espaces capables et adaptables. La réflexion part d'un espace minimal dont vous pensez les prolongements extérieurs.
- les modes de vie universitaires qui influencent la spatialité,
- des formes pré-sélectionnées (grille, rue, rue en réseaux, forme en u..) dont les géométries sont reconnues parmi les plus adaptées à la constitution du milieu.
- des enveloppes façades frugales et performantes en terme de confort

Les cours théoriques

Les cours guident vos recherches durant le projet.

Ils introduisent :

- au monde contemporain (l'éthique du retour à la terre, la biodiversité, habiter et cultiver, etc..),
- à la spatialité japonaise, qui contribue à « réapprendre à vivre dehors »,
- à l'esthétique industrielle (Case Study house, Eames) qui associe la recherche de la simplicité volumétrique à l'optimisation constructive (Cedric Price, Glenn Murcutt).

Contenu : Plateau de Saclay, secteur de la Bonde

A proximité du grand campus de Saclay, des terres agricoles persistent. Proche de Rungis, des fermes agricoles dédiées à des circuits courts sont en fonctionnement. Un réseau parallèle se met en place en ile de France.

Le site du projet est situé entre Palaiseau, Massy, Champlan. Il est constitué de trois pièces de terrain où se cultivent du colza, et différentes céréales.

Ces terres font désormais parties d'un nouveau cycle économique et productif.

Le site du projet (environ 7 hectares), mêlés aux infrastructures, va être consacré à la fabrication de milieux de vie, pour apprendre et enseigner, dans le domaine de l'alimentation. Il s'agira de concevoir des démonstrateurs, des ateliers de transformation pour des start-up de petites et moyennes distribution.

Le couple d'opposé 'inconfort/confort' sera majeur dans la réflexion sur la manière d'habiter ces territoires.

Le projet est fondé sur :

- une stratégie climatique
 - la connaissance des terres agricoles, comme identité du territoire,
 - la conception d'une architecture capable d'évolutivité dans des territoires en mutation.
 - la conception d'une architecture légère capable de capter son environnement de proximité, et de s'en protéger.
-
-

INTERVENANT Invités : Nicolas Bel, ingénieur groupe TOPAGER, expert en agriculture urbaine Une/un/ représentant(e) de l'EPA SACLAY

Travaux requis : La représentation tient une place majeure dans le projet.
Elle est indissociable dans la vision du rapport territoire/projet
Il y a une adéquation entre la -manière de penser et la manière de représenter-.

En conséquence, les documents attendus font l'objet d'un cours sur la représentation et d'indication précises, suivant charte graphique.

La production de maquettes à différentes échelles, fait partie intégrante des rendus.

Les formats et les pièces graphiques sont listés avant chaque rendu intermédiaire.

Les rendus sont individuels et/ou en sous-groupe.

Supports de cours : Le jour de projet est le Vendredi, jour complet de travail en salle, et tous ensemble.
Les échanges se déroulent par transmission de fichier pdf sur drive, avant la séance et présentation hebdomadaire de l'avancement du projet.
La langue française est privilégiée, mais l'atelier peut se dérouler en Anglais

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

LAPASSAT Agnes

GUIONY Philippe

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

C - MTP-P908 - Paysage/s : Architectures, villes & territoires en transition

Objectifs :

UNE PROBLEMATIQUE GLOBALE, UNE RESOLUTION LOCALE, entre théorie et pratique.

L'objectif de cet atelier est d'étudier, de mettre en critique les propositions du mouvement de la Ville en Transition et d'illustrer cette transformation possible de l'ensemble des espaces d'un territoire concret. Il s'agira cette année de répondre aux enjeux de la ville de FIGEAC, de penser et d'organiser l'évolution du territoire. L'atelier bénéficie d'une convention permettant cette année de financer le déplacement et l'hébergement du groupe d'étudiants sur le site, d'y rencontrer les acteurs locaux, travaillant notamment sur la thématique du réemploi.

Notre démarche sera donc :

- d'appréhender un système ou un problème dans sa globalité,
- d'observer comment les parties d'un système sont reliées,
- de réparer les systèmes défaillants, en appliquant des idées apprises de systèmes durables, matures, en fonctionnement,
- d'apprendre des systèmes naturels en fonctionnement pour repenser le rapport de l'être humain aux écosystèmes, aux lieux dans lesquels il s'est implanté et qu'il a abimé avec ses systèmes agricoles et urbains, la plupart du temps par manque de connaissance et d'éthique.

Les principes de la Ville en Transition seront analysés, mis en critique, en explorant leur potentiel de recomposition de l'architecture, de la ville et du paysage, de l'échelle territoriale à celle de l'édifice, envisageant le projet comme illustration des possibles de ces territoires.

Contenu :

A la recherche d'une société plus écologique, de nombreuses initiatives publiques et privées tendent à modifier la manière de concevoir bâtiments

et espaces publics. Parmi ces initiatives, celle des «Villes en Transition» porte un regard particulièrement intéressant sur les objectifs à atteindre à l'échelle globale, en proposant et cherchant méthodes et outils pour y parvenir à une échelle locale.

Mouvement ou réseau d'initiatives locales et citoyennes, la Ville en Transition s'inspire des principes de la permaculture pour penser et construire une société dans laquelle intelligence, sobriété et efficacité permettraient la transition énergétique et écologique nécessaire à une société «sans pétrole». Ce mouvement qui est devenu mondial trouve pourtant un enracinement local, celui de l'initiative citoyenne.

Il est né d'un exercice universitaire, une expérimentation de descente énergétique, menée en 2005 par les étudiants du cours de soutenabilité appliquée de l'université de Kinsale (Irlande), sous la direction de Rob Hopkins, enseignant en permaculture. En 2006, la ville de Totnes (Grande-Bretagne) se lançait avec Rob Hopkins dans la mise en application des actions qui lui permettraient de penser et mettre en oeuvre les moyens de sa transition vers un monde sans pétrole. Rob Hopkins est aujourd'hui considéré comme le fondateur de ce mouvement, Totnes comme la première expérience menée à l'échelle urbaine.

La nécessité d'entrer en transition est définie par Rob Hopkins en réponse à la problématique du pic pétrolier (comment adapter nos modes de vies à cette pénurie, puis cette disparition) liée à celle du changement climatique. A l'inverse de certains discours, il n'est pas question de limiter, de contraindre pour tenter de sauvegarder ce qui peut l'être, il est question de prendre acte que des changements sont en cours, et que la plus belle chose que puisse faire une humanité forte des connaissances acquises et des technologies qu'elle maîtrise est tout simplement de penser son adaptation, et d'entrer dans un processus de résilience, permettant de redéfinir nos actions en respect du monde vivant, de préparer notre cadre de vie pour qu'il puisse perdurer.

Quand la plupart des discours sur la transition énergétique sont anxiogènes, militants, portent une part de confrontation pour convaincre, de nécessité de légiférer pour imposer, les initiatives des acteurs des Villes en Transition sont basées sur l'optimisme, la réflexion collégiale, le partage d'un projet et sa mise en oeuvre en toute simplicité.

Si les thèmes abordés par le mouvement des Villes en Transition sont communs à de nombreuses initiatives actuelles (autonomie énergétique, autonomie alimentaire, recherche d'un moindre impact environnemental, etc.) la particularité de cette démarche est de les appréhender d'une manière héritée du modèle agricole de la permaculture, pensant la transition non plus comme une somme d'actions juxtaposées, mais en liant ces actions dans un projet d'ensemble, cherchant la cohérence entre les soins à la nature & à la terre, l'habitat, les outils & technologies, l'enseignement & la culture, la santé & le bien-être, la finance & l'économie, le foncier & la

gouvernance. La démarche de transition y est un projet initié et maîtrisable par un collectif citoyen, décidé collégalement sur la base de recherche de connaissances spécifiques à chaque domaine concerné (habitat, éducation, culture, production agricole, production énergétique), de leur partage, pour une mise en pratique immédiate et itérative.

Les initiatives les plus fréquentes concernent l'autonomie alimentaire (notamment en ville où quantité de potagers alternatifs expérimentent le circuit court), mais aussi la monnaie alternative, «locale» (qu'il s'agisse des billets «pêches» de Montreuil, des «radis» d'Ungersheim, 50 monnaies locales sont actuellement en circulation, près de 70 en projet), les projets de mutualisation pour la transition énergétique d'ensembles immobiliers, et bien évidemment la construction de bâtiments.

L'aménagement de l'espace public fait de même partie des initiatives de transition, même s'il n'est que plus rarement évoqué par les acteurs se revendiquant de la Ville en Transition. Les problématiques écologiques, puis les difficultés budgétaires de nombreuses communes, ont conduit à penser l'espace public suivant une économie de moyen et d'énergie (éclairage public, assainissement en surface, gestion différentielle des espaces plantés, etc.). Le choix même des végétaux a évolué vers une plus grande adéquation avec le milieu, l'écosystème.

Les initiatives sont ainsi publiques, collectives et individuelles. Chacune est vertueuse et utile, en cela rarement mises en relation réelle par le prisme de leur potentiel commun de redéfinition de nos territoires, tant en terme fonctionnel que technique et qu'esthétique.

Le travail de va et vient entre l'échelle territoriale et celle de l'édifice sera au coeur de la démarche. Après une courte analyse d'ensemble, menée collégalement, le travail individuel permettra à chacun d'approfondir une situation particulière.

Le semestre se déroule en 3 temps :

1) Un premier temps - court (2 semaines) - d'exploration d'un corpus de théories et d'expériences qui permettent à l'ensemble du groupe d'accéder à un ensemble de connaissances en mutualisant la recherche. Chaque étudiant.e a la responsabilité de l'analyse et de la présentation au groupe d'un élément du corpus.

2) La seconde phase consiste en l'exploration et l'analyse collective du site de projet, pour dresser un bilan et l'esquisse des stratégies collectives. Ces stratégies définissent le lien entre les projets qui seront développés ensuite de manière individuelle.

3) La troisième phase consiste, à partir de la stratégie d'intervention sur le territoire, à développer un projet individuel, qui trouve son ancrage dans la problématique territoriale, la stratégie commune, et propose une réponse architecturale et située, argumentée.

Travaux requis :

Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression graphique et orale de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre. L'équipe enseignante est assurée par un binôme architecte / paysagiste.

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

GOURVIL Yannick
DANIEL LACOMBE Eric

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

C - MTP-P909 Milieux habités-construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels

Objectifs :

Architecture urbaine, dialogue de la ville et de la nature :

Il s'agit de dépasser l'opposition entre ville et nature, entre architecture et paysage. La transformation des mentalités qui permettra de rompre avec l'aliénation des urbains vis-à-vis de la nature passe par l'invention d'une nouvelle architecture et d'une nouvelle écologie susceptibles de métamorphoser la ville présente. Il faut donc apprendre à travailler à partir de quartiers urbanisés posant des problèmes divers, et non prôner une utopie passe-partout (les tours dans la nature, la ville jardin, le lotissement écologique).

Contenu :

Construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels : des abris-ouverts

Il s'agit de permettre à un groupe d'étudiants de préparer un projet à partir de l'étude d'une zone urbaine exposée à un risque naturel majeur. Il revient aux élèves de choisir leur site, mais le type de risque envisagé leur sera donné et variera d'une année à l'autre, l'eau (inondation, sécheresse, stockage et traitement des eaux polluées), l'air (tempête, pollution, feu), la terre (ruissellement, érosion, pollution en profondeur). Le projet envisagé devra porter sur une zone urbanisée et sa transformation. Dans ce contexte, l'architecture doit rendre possible un double imaginaire : celui du repli défensif de l'abri de quelques manières qu'on le conçoive, et celui de l'ouverture à un nouveau mode de rapport aux espèces vivantes et à la nature. Cela conduit au coeur d'une nouvelle esthétique, entièrement tournée vers la réception active de l'architecture, et reposant sur la mise en pratique de notions issues de l'art du paysage contemporain.

Travaux requis :

La mise en place d'une méthode de travail de conception sera rythmée par un petit nombre d'enseignements en séminaire.

ENGLISH FRIENDLY
communication language

SPANISH FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

GERMAN FRIENDLY
Communication language

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

HORN Christian

DEHAN Philippe

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

**D - IEHM-P904 Patrimoine(s) et mutations: un écoquartier en
réhabilitation/reconversion**

Objectifs :

L'atelier porte sur la conception des mutations urbaines à l'échelle urbaine et de l'édifice. Il concerne principalement du patrimoine banal, immeuble d'habitat ou industriel de la fin du 19e siècle ou du début du 20e, et vise à montrer qu'on peut faire œuvre architecturale forte en réhabilitation en intégrant les enjeux écologiques contemporains. Réhabilitations et reconversions permettent de en effet de générer une grande richesse architecturale et des qualités qu'on ne peut souvent atteindre avec du neuf. L'atelier explorera aussi les potentialités des matériaux écologiques et biosourcés pour agir sur l'existant.

Le site est un territoire situé à Pantin sud, en limite du Pré-Saint-Gervais en forte mutation qui associe habitats et activités. Le groupe propose des hypothèses de réaménagement dans lesquelles les étudiants développent leurs projets de réhabilitation. Le programme est à inventer en fonction du bâti, du PLUi et de l'évolution des modes de vie.

Organisation : l'atelier propose une expérience d'autonomie pour aider les étudiants à préparer leur PFE : gestion collective de l'organisation, de la coordination et de la répartition des tâches, méthodes de travail et échanges sur la conception. Pour favoriser les échanges et affirmer l'importance d'une approche théorique, une fiche de lecture issue de la bibliographie du cours CTID 932 (patrimoine et mutations qu'il est conseillé de suivre en parallèle) est demandée.

Déroulé : Après l'analyse critique du PLUi et des benchmarkings des travaux antérieurs, l'atelier effectue une lecture fine du territoire, de ses espaces publics et du potentiel de mutabilité du patrimoine existant, en fonction de ses qualités spatiale, technique, historique et esthétique. Cette démarche s'appuie sur les archives des PC (partiellement disponibles sur Internet) et intègre le décryptage d'un parcours, analysé à partir de certains concepts

de Gordon Cullen et conduit à une lecture paysagère et typologique, parcelle par parcelle.

L'atelier propose ensuite un projet urbain pouvant se décliner en plusieurs hypothèses et intégrant le potentiel patrimonial, sachant que le respect et la mise en valeur de l'existant, et une intervention contemporaine conforme à la Charte de Venise, sont deux objectifs fondateurs des interventions.

Les étudiants choisissent les bâtiments à réhabiliter en imaginant les techniques les plus adaptées à l'existant et aux enjeux écologiques qui imposent de développer des solutions constructives innovantes intégrant des matériaux biosourcés, un usage rationnel et économe du béton, du métal et du bois, et le développement de la terre crue et de la pierre, pensé en « circuit court ». Le parti architectural doit se traduire aux différentes échelles, dans les relations spatiales que le projet tisse avec le bâti d'origine et dans les solutions techniques développées pour les interventions contemporaines. Les solutions techniques et de matériaux sont développées jusqu'aux détails techniques, en particulier au niveau des articulations avec les structures existantes.

Contenu :

Déroulé : Après l'analyse critique du PLUi et des benchmarkings des travaux antérieurs, l'atelier effectue une lecture fine du territoire, de ses espaces publics et du potentiel de mutabilité du patrimoine existant, en fonction de ses qualités spatiale, technique, historique et esthétique. Cette démarche s'appuie sur les archives des PC (partiellement disponibles sur Internet) et intègre le décryptage d'un parcours, analysé à partir de certains concepts de Gordon Cullen et conduit à une lecture paysagère et typologique, parcelle par parcelle.

L'atelier propose ensuite un projet urbain pouvant se décliner en plusieurs hypothèses et intégrant le potentiel patrimonial, sachant que le respect et la mise en valeur de l'existant, et une intervention contemporaine conforme à la Charte de Venise, sont deux objectifs fondateurs des interventions.

Les étudiants choisissent les bâtiments à réhabiliter en imaginant les techniques les plus adaptées à l'existant et aux enjeux écologiques qui imposent de développer des solutions constructives innovantes intégrant des matériaux biosourcés, un usage rationnel et économe du béton, du métal et du bois, et le développement de la terre crue et de la pierre, pensé en « circuit court ». Le parti architectural doit se traduire aux différentes échelles, dans les relations spatiales que le projet tisse avec le bâti d'origine et dans les solutions techniques développées pour les interventions contemporaines. Les solutions techniques et de matériaux sont développées jusqu'aux détails techniques, en particulier au niveau des articulations avec les structures existantes.

Transversalités :

Jodèle Zetlaoui-Leger, sociologue, fera deux interventions sur les questions des entretiens avec les habitants et sur les objectifs de la programmation du projet urbain et architectural

Paul Girard, MCF RA et Architecte des bâtiment de France, fera deux interventions autour des méthodes et pratiques qualitatives de relevés, en particulier des détails des architectures étudiées

Travaux requis :

- Organisation collective de l'atelier, méthode de coordination du travail, répartition des tâches
- Analyse urbaine et patrimoniale collective coordonnée par les étudiants
- Projet urbain collectif (4 groupes) présentation orale et rendu
- Projets architecturaux en binômes et individuels, présentation classique + maquette / maquette numérique, vidéos / présentation orale.
- fiche de lecture issue de la bibliographie du cours CTID 932 où liée à un intérêt particulier de l'étudiant sur la question patrimoniale

Supports de cours :

Sur la patrimoine (CTID932 Patrimoine et mutations) et apports au fil des séances sur les questions de la valeur patrimoniale et historique, des techniques écologiques adaptées à la réhabilitation, et sur les questions réglementaires à intégrer (sécurité incendie, accessibilité pmr, etc.)

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

MARTINETTI Grichka

CHEDEMOIS Angélique

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

D - IEHM-P907 Le Rouge et le Noir

Objectifs :

Le Rouge et le Noir

Le Rouge et le Noir, roman écrit par Stendhal et publié le 13 novembre 1830, parle avant tout de son temps accompagné de son sous-titre « Chronique de 1830 ». Julien, son personnage principal, est tiraillé entre sa connaissance du Nouveau Testament et son admiration pour Napoléon Bonaparte, ce qui le met devant un choix, comme métaphore de l'architecte face à un lieu. Quelques jours plus tard, soit le 25 novembre, est créé le poste d'inspecteur général des monuments historiques sous la monarchie de Juillet dont la mission est de « constater l'existence et faire la description critique de tous les édifices du royaume qui, soit par leur date, soit par le caractère de leur architecture, soit par les événements dont ils furent les témoins, méritent l'attention de l'archéologue, de l'historien ».

Un an plus tard paraît le roman de Victor Hugo Notre-Dame de Paris, qui inclut une critique brève mais sévère contre les restaurations hâtives dont sont victimes les monuments historiques de son époque son inquiétude se cristallise dans un texte plusieurs fois publiés jusqu'à sa version définitive en 1832 dans la Revue des Deux Mondes, Guerre aux démolisseurs. Deux siècles plus tard ce n'est pas tant le patrimoine gothique que celui moderne qui est péril.

Le rouge et le noir, ce sont aussi les couleurs qu'adopte l'architecte français Robert de Cotte (1656-1735) pour discerner dans ses plans ce qui est de l'ordre du déjà-là, le noir, et ce qui sera, le rouge. Ce choix, sensé, est l'expression de la conjugaison au présent d'une situation architecturale passée et de son homologue à venir qui fait de toute intervention dans une situation spatiale existante le théâtre de la rencontre de deux époques, entre sédimentation et érosion.

Si les ellipses du XIXe siècle industriel et du XXe moderne ont pu faire croire au mirage de la création sans racines, le XXIe siècle nous ramène

collectivement à la question de la soutenabilité de la construction qui est aujourd'hui globalement l'outil de l'expansion financière infinie dans un monde fini et en fait l'une des plus importantes contributrices du dérèglement climatique.

Un pas de côté au cœur de l'archipel nippon, où l'on y pratique autant le zotai que le wabi, permet de ne pas rester prisonniers de la seule pensée occidentale et de questionner nos pratiques encore profondément marquées et codifiées par la chaire d'histoire de l'architecture du Moyen Âge et de la Renaissance confiée à Anatole de Baudot en 1887, tout comme le legs du XXe siècle et bientôt du XXIe siècle dont l'inventaire ne fait que commencer invite à questionner ses transformations à venir.

Contenu :

Deux siècles après l'apostrophe de Victor Hugo et sa déclaration de guerre aux démolisseurs les temps n'ont pas beaucoup changé, nous continuons à démolir des architectures qui sont le témoin de différentes époques et qui auraient pu nous être utiles.

L'atelier s'inscrit dans la perspective de la sauvegarde des bâtiments qui atteignent nos rivages contemporains parce qu'ils ont duré, et à qui nous devons assistance pour qu'ils durent encore. Contemporanéiser des architectures déjà présentes est une des réponses que les architectes peuvent apporter aux enjeux environnementaux actuels, dans une tradition de conservation, au sens de transmission, de ce qui a déjà duré pour le faire durer plus encore, dans un mouvement de « maintien durable » par l'acte de création pour reprendre les mots récents de Pierre Caye.

Il s'agit de faire de ce moment un acte pesé pour rompre avec les logiques passées soit de destruction, soit d'altération, par l'observation, l'acquisition et la restitution, tout en interrogeant quelles mutations les constructions dont nous héritons sont capables d'accepter dans une dialectique entre logiques passées et désirs actuels, entre imaginer un programme et la capacité de l'accueillir. Il s'agit également de mobiliser des ressources matérielles avec mesure et réemployer celles qui sont générées par les interventions rendues nécessaires.

L'intervention dans l'existant se cultive, ainsi les étudiants seront amenés à analyser la substance de références remarquables.

L'intervention dans l'existant se mesure, ainsi les étudiants se livreront à un premier exercice de relevé et de diagnostic.

L'intervention dans l'existant n'est pas neutre, ainsi les étudiants constitueront une connaissance des ressources disponibles dans un périmètre donné, dont celui du site choisi, pour y puiser la matière de leur intervention.

L'intervention dans l'existant est un acte fort, ainsi les étudiants n'en dissimuleront pas l'importance par l'usage de couleurs identifiables instantanément.

L'intervention dans l'existant n'est envisagée que si elle permet l'accueil du vivant, les amenant à interroger la corrélation entre usages et espaces.

L'intervention dans l'existant n'est pas un acte final mais une proposition contemporaine qui, un jour, laissera la place à une nouvelle intervention.

L'enseignement du semestre est progressif, de manière à faire mûrir le projet.

1 | Désordre apparent, ordre caché

Au premier temps de l'exercice débutera une enquête qui permettra de faire apparaître à partir d'un désordre apparent le principe de causalité qui d'événement en événement a constitué ce qui se présente aux yeux des étudiants d'aujourd'hui.

2 | Théories et pratiques, sédimentées

Ce second temps sera celui de l'exploration d'exemples manifestes à travers les XXe et XXIe siècles, donnant lieu à une restitution à la manière d'un catalogue raisonné.

3 | Pour aujourd'hui et demain

Au troisième temps ce ne sera plus la forme qui sera analysée mais les forces en jeu qui font que le lieu s'éloignera, pour un temps, de la ruine ruskinienne, pour rencontrer, pour un temps également, un avenir. Ici l'enquête n'aura plus à voir avec le lieu mais ce qui l'entoure, la société humaine.

4 | Le Rouge et le Noir

Au quatrième temps pourra s'épanouir le projet d'architecture face à des interrogations fertiles. Sa nature, à la fois matérielle et immatérielle, acquerra de phase en phase une substance de plus en plus constituée et cette réflexion aboutira à la cristallisation d'une architecture contemporaine, dans le sens qu'elle sera nécessairement celle de son temps, en y mariant le rouge et le noir.

Travaux requis :

Travail collectif

Studio comme lieu de débat

Les étudiants seront amenés à participer à un débat collectif et continu tout au long du semestre afin d'affûter l'esprit critique de chacun. L'actualité sera abordée, tout comme les ouvrages d'hier et d'aujourd'hui qui participent à la vie intellectuelle des architectes.

Lectures

Le semestre sera rythmé par la lecture de textes choisis qui permettront d'appréhender le cadre philosophique dans lequel s'inscrit l'intervention dans un lieu existant. A chaque séance ces textes seront débattus avec les étudiants.

Analyse collective

Le semestre débutera par un travail collectif de constitution d'un atlas d'interventions dans l'existant amorcé en 2021 à l'ENSA Nantes, qui y perdure depuis et auquel l'atelier participera à la fois dans un enjeu de partage tout au long du semestre et au long cours pour les générations à venir.

Analyse des ressources

Selon la répartition des différents sites retenus par les étudiants des groupes de travail seront constitués afin d'enquêter sur les ressources matérielles disponibles pour les projets à venir.

Travail individuel

Attendus

Les attendus de chaque phase seront définis lors des séances collectives de chaque semaine dans la perspective de les adapter à l'avancement de l'ensemble des étudiants pour maintenir une exigence de la qualité du travail en adéquation avec les conditions réelles du semestre.

Matière du site

Les étudiants seront amenés à réfléchir à l'utilisation de la matière du site. Ce questionnement fera l'objet d'un exercice spécifique de manipulation de la matière issue du site pour produire un artefact de grande échelle (de 1/1 à 1/10), accompagné d'une argumentation du dispositif produit dans le projet architectural global développé.

L'intérêt recherché peut être multiple ou bien vise une fonction précise :

- sensible à la manière des travaux de l'Arte Povera et autres courants artistiques questionnant l'espace, la matière et le temps qui seront présentés pendant le studio,
- sociale par sa capacité à produire groupe,
- technique par la démonstration de réponse à une problématique fonctionnelle,
- économique par la démonstration de son efficacité au regard des ressources nécessaires,
- écologique par sa capacité à stocker du carbone, à remplacer des dispositifs consommateurs, à servir une forme d'autonomie, à produire de la biodiversité, etc.,
- architecturale car servant une production d'espace qualitatif au regard des critères (non restrictifs) énumérés ci-dessus.

L'objectif est de produire une collection de propositions soumises à débat, en éprouvant par l'expérimentation la puissance intrinsèque des matières dans leur réalité concrète.

Carnet de travail

Les étudiants devront consigner toutes leurs recherches dans un carnet de travail qui sera demandé aux étudiants à chaque séance et qui sera régulièrement scanné pour en présenter la substance lors des deux dernières phases du projet.

Contrôle continu

Le semestre sera marqué de plusieurs jalons donnant lieu à des jurys amenant les étudiants à présenter l'avancement de leur travail par tous les moyens de représentation et de restitution acquis pendant les années précédentes, dont la maquette qui sera au cœur de l'enseignement par l'apprentissage de sa valorisation comme objet de rendu, puis se clôturer par un jury final.

Supports de cours : APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES

De nombreuses interventions théoriques en lien avec le projet seront proposées aux étudiants pour leur constituer un bagage culturel et philosophique solide dans le domaine de l'intervention dans l'existant. La présence d'enseignants praticiens permettra d'apporter un regard ancré dans la dimension physique de l'architecture et les modalités de sa présence matérielle. Des outils seront donnés aux étudiants afin de lier intimement ces deux champs vitruviens que la discipline architecturale manipule depuis plusieurs millénaires.

Codification colorimétrique

Le studio Le Rouge et le Noir a pour but de structurer la pensée et penser la structuration de l'intervention dans l'existant des architectes en devenir qui nous accompagnent pendant ce semestre.

Ceci passe par l'adoption d'un code colorimétrique géométral, spécifique à chaque acte, afin de pouvoir mesurer, évaluer, comprendre les mouvements matériels opérés.

La définition précise de ces couleurs fera l'objet d'un travail mené par un groupe dédié et dont les recherches seront présentées à l'ensemble du studio.

Noir

La conservation. Tout élément qui sera conservé sera dessiné avec la couleur noire.

Jaune soleil

La dépose. Toute intervention implique de déposer des éléments, qui seront représentés sur un plan et avec une couleur spécifique.

Rouge

La création. Il s'agit ici de repérer ce qui est matériellement exogène au lieu. Cette couleur, adoptée dès le XVIIIe siècle, et que l'on retrouve en première page du roman Notre-Dame de Paris de Victor Hugo, est par analogie celle de la novation, le sang artériel.

Bleu

Le réemploi. Les préoccupations écologiques contemporaines ont remis au goût du jour un acte banal dans l'histoire de l'architecture, celui de réemployer la matière présente sur site. Également par analogie à l'anatomie humaine, le bleu représente le sang veineux.

GLOSSAIRE

Rénovation

Réfection d'un ouvrage, dans un état analogue à l'état d'origine. Cette opération sous-entend le maintien de la fonction antérieure de l'ouvrage.

Restauration

Remise en état, à l'identique, d'un ouvrage présentant un intérêt architectural ou historique marqué.

Réhabilitation

Amélioration générale ou la mise en conformité avec les normes en vigueur (normes de confort, normes électriques et sanitaires, chauffage, isolation, etc.) d'un ouvrage.

Restructuration

Réhabilitation qui comporte une modification des superstructures ou des infrastructures de l'ouvrage.

Transformation

Réhabilitation qui comporte un changement de destination ou de mode de fonctionnement de l'ouvrage.

Reconstruction

Construction d'un bâtiment similaire après que celui d'origine a été détruit.

Déconstruction

Activité de démantèlement sélective et réfléchie d'éléments bâtis.

Recyclage

Procédé de traitement des déchets de produits arrivés en fin de vie, qui permet de réintroduire certains de leurs matériaux dans la production de nouveaux produits.

Réemploi

Opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori lui donnera une seconde vie.

Extension

Agrandissement de la surface existante soit à la verticale, soit à l'horizontale, en continuité avec le bâtiment existant.

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

LESAGE Laetitia

CHALLES Philippe

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

D - IEHM-P911 Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire

Objectifs :

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les bases d'une vraie compétence dans un domaine : la réhabilitation-restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire, qui constitue pour les jeunes architectes un débouché professionnel croissant.

Contenu :

Nous nous proposons d'explorer, au travers d'un projet d'édifice inscrit dans un environnement urbain, la thématique de la restructuration-surélévation du patrimoine résidentiel ordinaire dans Paris et sa banlieue, que ce patrimoine soit ancien (immeubles de type 'faubourien' en pans de bois et plâtre) ou plus récent (années 60 à 80)

Le devenir d'un patrimoine engage une réflexion d'architecte. Il est de sa compétence de savoir proposer les meilleures pistes pour une évolution qualitative et durable de l'ensemble résidentiel. Pourront ainsi être convoquées surélévation, renouveau de l'enveloppe, redistribution intérieure et éventuelle densification.

La surélévation, en particulier, fait partie des solutions promues par la Ville de Paris pour faire face à la pénurie de logements en ville, en même temps qu'elle est une façon pour des copropriétés en difficultés de financer la réhabilitation et la remise à niveau de leur immeuble, notamment dans le cadre des améliorations énergétiques. Les bailleurs institutionnels peuvent aussi être désireux d'augmenter la capacité d'accueil des édifices, et d'accroître par ce moyen leur patrimoine.

Des partenariats pourront être noués avec des copropriétés privées, avec des bailleurs sociaux parisiens, par exemple deux filiales de la RIVP : Heneo (foyers) et Habitat Social Français, ainsi qu'avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) qui a initié la réflexion dans ce domaine depuis 2014.

Le travail se fondera également sur l'expérience de la ville de Genève, engagée dès 2008, et sur les outils méthodologiques qu'elle a mis au point aux différentes échelles d'intervention et de perception.

Travaux requis :

Le projet, appréhendé à de multiples échelles, au niveau urbain comme à celui du détail, se développera au moyen d'études morphologiques et constructives d'immeubles existants, pour aboutir à des plans détaillés et à de grandes maquettes.

Un apport d'enseignants du champ STA sera donc le bienvenu, tant sur la question structurelle que sur la réhabilitation énergétique.

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

PONTOIZEAU Gabriel

DUJON Marc

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

D - IEHM-P912-Ressources rurales

Objectifs :

RESSOURCES RURALES

Un atelier Hors-les-Murs en Charente-Maritime

Cet atelier expérimente un enseignement transversal en regroupant deux studios (S7 et S9) d'un même domaine d'étude. Cette démarche permet de mutualiser les moyens et ressources autour d'un atelier Hors-les-Murs et l'apport d'une pluralité de points de vue.

https://issuu.com/ressources_rurales/docs/ensaplv-rr79-2022_2023-livret_issuu_extraite

Contexte.

Face aux mutations écologiques, économiques, sociétales actuelles, les territoires ruraux cristallisent les enjeux de demain. Tandis que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons paradoxalement à une désertification des centre-bourgs, une dégradation de la qualité d'habiter, au déclin des services publics. Ce double mouvement "extensions urbaines versus désertification" s'accompagne du développement brutal d'infrastructures de contournement, de zones d'activités, à rebours d'une évolution patiente et raisonnée d'un établissement humain en lien avec ses ressources naturelles. En parallèle, la hausse des prix de l'immobilier de pôles urbains, la prise de conscience de la préciosité des territoires ruraux pré-figurent un mouvement de regain d'intérêt pour les communes rurales. Ces changements de paradigme des territoires ruraux démontrent la nécessité de leur accorder une attention approfondie, soucieuse d'anticiper les enjeux à court, moyen et long terme.

Mise en situation.

A travers l'établissement d'un partenariat entre l'ENSAPLV et la DDTM de Charente Maritime, un Atelier Hors les Murs de 4 jours au début du semestre permet la mise en situation directe des étudiants et la rencontre

directe avec les acteurs (habitants, élus, architecte et paysagiste conseil, DDTM, CAUE, ABF).

Cette année, il est proposé d'étudier la ville de PONS. Il est attendu de questionner librement des situations pré-existantes, à travers une phase de diagnostic et de compréhension fine de l'existant ainsi que la formulation d'une problématique qui serviront d'adossement à des explorations concrètes de projets, développés jusqu'au détail architectural.

Restitution et diffusion.

A la fin du semestre, une restitution à PONS des travaux réalisés est prévue sous la forme d'une publication et d'une exposition itinérante. Cette phase de diffusion prolonge le dialogue engagé, les questionnements posés, et qui pourront trouver, nous l'espérons, des continuités, passerelles avec d'autres champs ou développements ultérieurs.

Contenu :

Cet atelier tente ainsi de sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains d'évolution du monde rural, notamment à travers leurs « ressources existantes » au sens large : des conditions actuelles de la transformation d'un territoire, de l'attention au patrimoine bâti, et la mobilisation de savoir-faire et ressources locales. Trois axes orientent ainsi les recherches de l'atelier :

Ménager : l'inscription des interventions dans la démarche à venir du "Zéro Artificialisation Nette - ZAN" élargit le scope de réflexion d'une intervention sur l'existant (quels éléments construire, quels éléments conserver, quels éléments déconstruire ?) induisant naturellement une préoccupation complète sur la fabrication d'un territoire, de sa dimension construite à sa dimension paysagère.

Transformer : il s'agit ici d'interroger les modes de constructions possibles (réhabilitation, reconversion, extension). Il est demandé de mener une réflexion ouverte, prospective et critique sur les ressources locales, matériaux, savoir-faire disponibles et adaptés aux territoires et à ses enjeux.

Habiter : Il est attendu d'interroger les potentiels des lieux par la formulation d'une problématique, de convoquer les modes d'habiter au sens large, fruits d'une réflexion construite et engagée.

Le semestre s'organise autour de quatre séquences, chacune donnant lieu à un temps de restitution/jury comme point d'étape.

- **Explorer**. Cette première séquence à l'atelier vise à préparer de manière active l'atelier hors-les-Murs. Il est demandé à chaque binôme de se saisir d'une problématique associée à des sites potentiels d'intervention. Chaque groupe oriente ses recherches sur des situations existantes concrètes et précises, convoquant des ressources documentaires disponibles et élaborées par eux-mêmes (dessins, maquettes de l'existant,

analyse structurelle du bâti). Des premières hypothèses de projet ciblées permettront d'interroger, de tester directement les potentiels de transformations du lieu. En parallèle, l'ensemble du groupe prépare un atlas permettant de nourrir les discussions et interrogations aux différents acteurs présents lors du voyage - Présentation et Affichage d'un Atlas.

- Investir un territoire (Atelier Hors les Murs à PONS). Ces 4 jours sont entièrement dédiés à des visites de sites, tables rondes, conférences, ateliers intensifs de travail et restitution avec des intervenants sur place. Il s'agit ici de confronter les premières hypothèses de projet aux sites et aux problématiques explicitées, approfondir les relevés, échanger avec l'ensemble des acteurs présents sur le site. Suite au séjour, une restitution globale de l'ensemble des groupes ordonne et installe la juste cohérence des scénarii proposés - Restitution et affichage.

- Intervenir. Cette troisième séquence approfondit une hypothèse de projet au regard des conditions de projet. Selon les natures d'interventions, il est demandé une réflexion sur les conditions d'intervention par rapport à l'existant, ainsi que l'élaboration de dispositifs architecturaux et techniques précis (fragment au 1/20) - Jury Intermédiaire.

- Développer. Approfondissement des projets et préparation du jury final et de l'exposition.

Travaux requis :

- L'atelier est prévu pour accueillir 30 étudiants maximum. Il est demandé une forte motivation, un investissement assidu ainsi qu'une prédisposition au travail en équipe, (coordination collective et élaboration de projets en binôme). Une appétence pour les problématiques liées à l'intervention dans l'Existant ainsi qu'une aisance dans la production de maquettes est impérative.

- LANGUES : L'atelier se déroule en français, possibilité d'échanger, discussion en anglais. Une pratique intermédiaire de la langue française est nécessaire afin d'échanger avec les élus, habitants, partenaires,..

Supports de cours :

Relations possibles avec les autres enseignements :

S7-S9 : CTID926 Patrimoine(s) et mutations, Philippe Dehan

S8 : CTID829 Le relevé : connaître et représenter l'existant, M. Chastanier, Mme Pernin

S8 : CTID 830 (n° à vérifier) - Typologies d'intervention dans l'existant, Mme Jacquin

MS713, M813, S913 : Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti, Mme Bassieres, Mme Maumi

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

GRISPELLO Carlo

HARDY Eric

CHABARD Pierre

Crédits Ects : 11**Nbr de semaines : 16****Nbr d'heures / semestre : 112****Travail personnel : 128****PROJET****E - CCA-P910 - REAAC-Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine****Objectifs :** Mots clés:

Économie du projet, économie des moyens, économie circulaire, économie territoriale, réemploi, logement, équipement, stratégies urbaines, architecture, architecture concrète, représentation

Présentation :

Alors que l'architecture contemporaine devient de plus en plus assimilée à un bien d'échange, le studio de projet « REAAC. Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine » s'intéresse à étudier les relations qui gravitent entre la fabrication architecturale et sa dimension économique. Le studio explore pour cela la possibilité de la conception architecturale en prenant comme point de départ la question économique comme producteur formel, sa dimension matérielle et d'usage. En analysant l'histoire de l'architecture du dernier siècle nous pouvons remarquer une cohérence frappante entre le modèle économique dominant, la demande du marché, son modèle de production, la valeur sociale, la production architectonique et les innovations développées par notre société. Les questions économiques conditionnent de plus en plus nos vies citoyennes et notre pratique d'architecte. Elles deviennent un thermomètre indispensable influençant notre jugement et nos choix de conception. Elles nous permettent d'être crédibles envers la production architecturale où tout discours basé uniquement sur la composition ou sur une certaine esthétique formelle sonnent de plus en plus creux. Le but est de sensibiliser les étudiants à ce fait par la conception d'un projet architecturale où les différents aspects économiques seront pris comme point de départ de sa conception et non comme un sujet à régler ultérieurement. Cette posture sera la plus ouverte possible afin de faire émerger l'intelligence de projet et sa pertinence au sein des mécanismes socio-économiques de la fabrique de l'espace. Il ne s'agira pas de créer un projet économe, ni de « chiffrer » un

bâtiment (sauf si vous le jugez nécessaire). Nous nous intéresserons plutôt à comprendre comment la qualité en architecture est souvent reliée à sa dimension économique du projet (dans le sens le plus large du terme) et à la définition des conditions de nécessité intrinsèques pour chaque projet. Plus la maîtrise des systèmes constructifs, des ressources employées ou des usages sont définis, plus la conception d'une posture expérimentale ne devient évidente. Tous les meilleurs exemples de notre domaine nous l'apprennent. Ce cadre permet au final de s'intéresser à la question formelle non comme un acte esthétisant mais bien comme la construction d'une pensée critique.

Afin d'avoir une conscience du sujet dans tous ses aspects, nous nous intéresserons cette année la conception d'un programme mixte mêlant la conception de logements et d'équipements publics. Ces programmes mixtes jouent un rôle de plus en plus central dans l'identification du territoire contemporain. Leur situation urbaine, leur relation au déjà-là et le modèle économique qui en découlent ont besoin d'être reconsidérés en profondeur. Imaginer un bâtiment mixte non comme une simple valeur d'échange mais bien comme un élément s'intégrant durablement dans le tissu socio-économique d'une ville. Nous nous intéressons pour cela à identifier qu'est-ce que le strict nécessaire afin qu'un bâtiment « marche ».

Le travail du studio se base sur l'exploration de la possibilité de concevoir un projet architectural (en réhabilitant, en surélevant, ou en reconstruisant) qui prend en considération les spécificités d'une commande, d'un programme et de s'interroger sur les outils conceptuels et opérationnels pour sa projection.

L'objectif du studio proposé tente de confronter les étudiants à une problématique extrêmement contemporaine (l'économie dans la fabrique de l'espace) qui permet de mettre en relief les mécanismes de la conception architecturale et urbaine dans toutes ses facettes. Les amener à prendre position, en tant qu'architectes, sur cette problématique au travers de propositions architecturales pertinentes et faisables. Il s'agira donc de considérer des situations typiques de la production ordinaire, de l'architecture et de la ville, d'en effectuer la critique, puis de s'appuyer sur ces compétences pour formuler, par le biais d'un projet architectural, des propositions alternatives. Une reconquête de ce vide conceptuel semble possible, à laquelle le groupe de travail constitué par le studio de master peut contribuer, en dressant une lecture critique et en formulant des propositions concrètes. Une exigence particulière sera apportée à la dimension matérielle de la conception architecturale, sa représentation et sa mise en œuvre.

Les sites de projets choisis sont renouvelés chaque année et ils sont choisis en fonction de leurs nécessités de développement et sur leur pertinence urbaine et architecturale. Chaque étudiant - en groupe pour les masters et puis individuellement - seront libres de choisir leur problématique et leur site d'intervention (à l'intérieur de la ville d'action). Pour l'année académique 2023-2024 le site d'action sera la ville de Bayonne. La ville nous intéresse particulièrement car elle fait l'objet dernièrement d'un fort bouleversement socioéconomique et touristique. La politique urbaine actuelle contribue aussi à une transformation importante de la ville et de ses milieux. Cette

situation actuelle condense à notre sens une multitude de questions à même de nourrir les futurs projets. Nous interrogerons les tissus urbains, les projets en cours et en devenir à l'orée d'un questionnement le plus ouvert possible sur la définition d'une ville en devenir telle qu'est Bayonne désormais. Le travail de projet se fera en collaboration étroite avec plusieurs partenaires territoriaux.

Contenu : La méthodologie du studio explorera l'intersection d'approches empiriques et théoriques, in situ et ex situ afin de développer des outils critiques permettant d'aborder la question économique dans son intégralité

Le studio sera structuré en plusieurs séquences :

- 1) Enquête sur les relations entre économie et architecture, et sur le programme architectural choisi. Échelle urbaine et architecturale.
- 2) Identification de la problématique de projet, de la stratégie de programmation architecturale sur le site choisi.
- 3) Développement de la proposition architecturale. Forme d'aboutissement : réponse à l'échelle architecturale, avec un regard attentif sur l'impact à l'échelle urbaine-territoriale.

A titre d'exemple voir:

<https://www.dropbox.com/scl/fo/vg7xlj9ogrg0413zc2j0j/h?rlkey=ospjnzam9nt2ot0nxz-zohio4v&dl=0>

<http://enseignements.paris-lavillette.archi.fr/CCA/>

Equipe pédagogique:
Carlo Grispello, TPCAU
Eric Hardy, TPCAU
Pierre Chabard, HCA

**Travaux
requis :
Supports de
cours :**

ENGLISH FRIENDLY
communication language

SPANISH FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :

M.9.7PA – Projet

Enseignants :

POIRIER Vincent

GAUBIN Franck

Crédits Ects : 11

Nbr de semaines : 16

Nbr d'heures / semestre : 112

Travail personnel : 128

PROJET

E - CCA-P914 Architecture, réhabilitation, transformation

Objectifs :

Cette unité de projet a pour objectif :

- d'accroître la compétence des étudiants en architecture à concevoir le projet d'architecture avec conscience de la réalité des contextes (culturel, économique, foncier....).
- de développer leur capacité à mobiliser leurs connaissances techniques au bon moment dans le processus de conception du projet et par là même, d'approfondir la relation entre architecture, exigences constructives et cultures techniques,
- d'aborder la question du processus de matérialisation du projet : l'objectif est de développer le projet jusqu'à prendre position sur l'approche de la mise en oeuvre, et à établir choix des matériaux et des produits, concevoir et représenter les détails.
- de confronter les étudiants à un projet en rapport avec un bâtiment existant : il s'agira de développer le projet en évaluant les potentialités d'extension, de surélévation, de réhabilitation de l'existant.

Contenu :

L'unité de projet, afin de permettre dans le court délai du semestre d'aborder la matérialité du projet, limite le projet à l'échelle d'un édifice, doté d'un programme précis, ce qui n'exclut bien sûr pas la réflexion contextualisée, ni d'envisager le projet dans une problématique urbaine plus vaste. Mais le travail de projet s'orientera vers le bâtiment afin de développer une réflexion et un projet à l'échelle de l'immeuble.

Les phases générales de progression seront :

- l'analyse critique du contexte et du programme,
- les relevés et le diagnostics précis des existants
- le récolement et la synthèse de ce qui constitue le cadre réglementaire (PLU, incendie, accessibilité...)
- la recherche d'éléments de référence, développement d'idées fondatrices, de concepts générateurs, qui mettent en oeuvre culture architecturale et culture technique,

-la ' mise en forme architecturale' : le projet, ses différentes échelles (du global au détail), ses différentes étapes (la progression des choix), ses différentes évaluations (pertinence, efficacité et cohérence),
-les moyens de sa matérialisation et l'évaluation des orientations prises. Le caractère expérimental ou innovant sera apprécié tant du point de vue de l'expérimentation de nouveaux outils, que de la prescription de nouveaux matériaux, assortie de mesures et/ou d'évaluations de performances.

Des rendus intermédiaires seront organisés avec présence d'invités extérieurs.

Des interventions ponctuelles de spécialistes seront organisées (BET, entreprises...)

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

M9.8PH/SH – Philosophie / Sociologie

Enseignants :

TUSCHER DOKIC Anne

Crédits Ects : 2

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel : 23

PHILOSOPHIE OU SOCIOLOGIE

PH901 Philosophie 1: Fondements philosophiques de la « neuroarchitecture » : vers une nouvelle théorie architecturale ?

Objectifs :

Cet enseignement a pour but de développer la capacité d'analyser, évaluer et formuler des arguments philosophiques en s'attachant plus particulièrement aux relations que peuvent entretenir les développements récents des neurosciences avec l'architecture. Neurosciences de l'architecture ou neurosciences pour l'architecture ? Cette dernière possibilité, transformée en outil promotionnel dans sa version la plus large et la plus forte, s'est récemment dotée d'une terminologie ad hoc : la « neuroarchitecture ». Nous tenterons d'en évaluer la portée en examinant de manière critique les théories philosophiques (phénoménologie, cognition incarnée, etc.) qui prétendent non seulement la fonder, mais également en faire une nouvelle théorie pour l'architecture.

Contenu :

Les neurosciences font partie des récentes disciplines des sciences cognitives qui permettent de mieux comprendre l'influence des environnements construits sur les comportements et les fonctions mentales de l'homme. Depuis quelques années, la notion de « neuroarchitecture » est reprise par certains théoriciens de l'architecture, et même certains praticiens, intéressés par la possibilité d'une architecture « scientifiquement établie ». S'il est sans doute nécessaire de faire une critique argumentée de ce mouvement, reprenant dans ses grandes lignes les arguments opposés à la neuroesthétique, il convient néanmoins de lui reconnaître un mérite, à savoir celui de chercher à refonder l'architecture sur de meilleures connaissances des interactions entre l'homme et son environnement, en particulier construit. Parmi ces dernières, la cognition incarnée bénéficie d'approches nouvelles, lesquelles mettent l'accent sur le rôle du corps, ainsi que sur la structure de l'espace que nous habitons, dans la cognition et l'expérience. Cette notion d'incarnation recoupe

partiellement le concept d'empathie (« Einfühlung ») qui, depuis la fin du XIXème siècle, est une catégorie majeure de l'esthétique philosophique. Il s'agira d'étudier la portée réelle de ce concept, ainsi que de ses dérivés (incarnation, simulation mentale, imagination, etc.), pour l'architecture. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la littérature de domaines complémentaires en sciences cognitives, des neurosciences à la philosophie.

Travaux requis :

Supports de cours :

Unité d'enseignement :

M9.8PH/SH – Philosophie / Sociologie

Enseignants :
JAUPITRE Julie

Crédits Ects : 2

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel : 23

PHILOSOPHIE OU SOCIOLOGIE

PH902 Philosophie 2: L'Analogie, une généalogie du projet

Objectifs :

L'analogie étymologiquement signifie « proportion » chez les Grecs. A partir des latins avec Vitruve la « proportio » devient le rapport d'un tout selon des rapports commensurables. Or, les théories de l'architecture du 17ème siècle indiquent le tournant de la modernité à partir duquel tout comme la proportion latine, l'analogie n'appartient plus qu'à l'ordre de la connaissance. Cette nouvelle pensée engage celles qui viendront par la suite concernant les prémisses de l'élaboration du projet, la dimension créative de l'architecte présente chez Aldo Rossi par exemple. Ce cours souhaite interroger la relation entre le mythe vivant et la réalité de l'analogie conçue comme une généalogie du projet. Cette situation paradoxale de l'analogie est véhiculée par les questionnements répétitifs ou nouveaux dans l'histoire des idées qu'il s'agit d'identifier dans la pensée et la pratique moderne et contemporaine de l'architecture, de la peinture, de l'histoire de l'art, du paysage et de l'esthétique.

Contenu :

L'analogie en tant que principe a été longtemps associée à l'histoire de la composition des proportions en architecture et n'a donc pas fait l'objet d'étude qui lui soit consacrée en propre dans cette discipline. Il n'en va pas de même aujourd'hui où l'analogie retrouve un intérêt nouveau. C'est au croisement des disciplines autour des points de vue sur l'analogie que se manifestent pleinement des conceptions du processus de création spécifique de l'architecte par rapport à l'artiste, au paysagiste et à l'approche scientifique moderne en général. Cet enseignement s'organise autour de l'examen de la notion d'analogie, son unité, son origine et les questionnements que cela soulève dans l'histoire au regard de la réception actuelle, distancée ou non, de cette dernière.

Outre la dimension critique du cours, il s'agit d'interroger le paradoxe que porte l'analogie et qui n'est jamais vraiment résolu de la conception au sens large du projet.

Travaux requis :

Un rendu écrit individuel ou un exposé à partir des textes ou des architectes étudiés en cours est demandé. Les textes philosophiques ou d'architecture sont extraits des ouvrages suivants classés par domaine et par ordre chronologique. Les écrits sur l'analogie et sa réception moderne et contemporaine ne sont pas exhaustifs mais ciblent de grandes tendances de pensées.

Supports de cours :

SPANISH FRIENDLY
communication language

PORTUGUÊS FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :

M9.8PH/SH – Philosophie / Sociologie

Enseignants :

ZANINI Piero

DE BIASE Alessia

Crédits Ects : 2

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 21

Travail personnel : 23

PHILOSOPHIE OU SOCIOLOGIE

SH 901 Sociologie: Hériter de la ville - Pour une approche anthropologique du temps et des temporalités urbaines

Objectifs :

initier les étudiants à une approche temporel

Contenu :

HÉRITER DE LA VILLE

POUR UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DU TEMPS ET DES TEMPORALITÉS URBAINES

Le travail sur les temps que le cours propose consiste à mettre en question la linéarité de l'histoire – qui voudrait un passé qui a définitivement été, un présent fugace, et un futur qui n'est pas encore – à l'interroger pour comprendre comment dans la pratique, tant de l'habitant, de l'architecte que du chercheur, le « champ d'expérience vécue », et son « horizon d'attente » sont continuellement entremêlés pour construire ce qu'on appelle le « présent ». Articuler les temps devient alors un moyen pour appréhender les transformations urbaines. Comment les temps de celles-ci sont-ils conçus, vécus et métabolisés (fabriqués) par les acteurs territoriaux et les habitants ? Travailler la dimension temporelle permet de faire dialoguer la « petite échelle » des tempos quotidiens avec la « grande échelle » spatiale et temporelle des horizons de changement, et faire ainsi émerger une autre narration et une expérience d'un territoire (de l'espace) plus complexe et souvent inattendue. Il s'agira de comprendre comment un travail sur le temps et les temporalités urbaines peuvent être aujourd'hui une clé de lecture nouvelle pour appréhender la ville. Il s'agira de présenter une série de recherches développées au sein du LAA (www.laa.archi.fr, Laboratoire Architecture Anthropologie, unité de recherche de l'école), de recherches en cours, pour tester les enjeux théoriques à l'épreuve du réel et pour permettre aux étudiants d'en comprendre les dispositifs analytiques mises en oeuvre.

Travaux requis : rendus intermediaires

Supports de cours :

ENGLISH FRIENDLY
communication language

SPANISH FRIENDLY
communication language

ITALIAN FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :
M99CTA – Construction / Ambiances

Enseignants :
LEYRAL Marc
SOURTCHEVA KIROV Cveta
GAUBIN Franck

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 42
Travail personnel : 35

CONSTRUCTION - AMBIANCES

CTA901 Réglementation incendie/économie du projet

Objectifs : Réglementation incendie : l'objectif du cours est de présenter de manière très condensée les principes et les règles relatives aux réglementations incendie, pour les bâtiments d'habitations et pour les Etablissements recevant du public

Contenu : Réglementation incendie : le cours est construit en deux volets : le premier consacré à la réglementation habitat et le second à la réglementation ERP. Le cours présente, pour chacune des deux catégories : le classement des bâtiments, les dispositions constructives, tout en définissant les différents concepts et principes communs ou spécifiques à chaque catégorie. Le cours s'appuie sur un support de diapositives.

Travaux requis :
Supports de cours : pdf téléchargeable sur taiga.

Unité d'enseignement :

M99CTA – Construction / Ambiances

Enseignants :

SOURTCHEVA KIROV Cveta

JOUVEAU Marie-Jeanne

POIRIER Vincent

BALEZ Suzel

Crédits Ects : 3

Nbr de semaines : 14

Nbr d'heures / semestre : 42

Travail personnel : 35

CONSTRUCTION - AMBIANCES

CTA902 Analyse du cycle de vie/interventions sur l'existant

Objectifs :

Ce cours de master 2 est principalement destiné à initier les étudiants à deux thématiques émergentes et/ou incontournables :
Analyse du cycle de vie et Interventions sur le bâti ancien

Contenu :

1. Analyse du cycle de vie (Cveta Kirova, MCFA)

Evaluer une opération immobilière par une approche multicritères et un outil normalisé, afin de quantifier les impacts environnementaux de la conception à la fin de vie d'une opération.

Les trois cours proposés aux étudiants, concernant cette démarche, s'articulent autour des objectifs qui visent :

- A apprécier la complexité des phénomènes,
- A s'initier à une méthodologie
- A formaliser par des cas concrets la valeur ajoutée que cette démarche d'évaluation présente.

2. Interventions sur le bâti ancien (S. Balez, M. Lopez Dias, V. Poirier)

Il s'agit d'une introduction générale au processus de réhabilitation avec différents focus :

2.a Connaissance du bâti parisien ancien : du moyen- Age à l'art déco (V. Poirier, MCF)

- Datation du bâti ancien par l'analyse des façades du moyen age à l'art déco.
- Connaissances du bâti ancien : Adaptation au sol (fondations), structures principales (planchers, porteurs, charpente), Enveloppe.

2.b Diagnostic et pathologies (M.Lopez Diaz, MCF)

- La place des diagnostics dans des différentes étapes de la vie d'un bâtiment.

Exemple de diagnostics fonctionnels: le cas des façades .

- Introduction aux pathologies : « Les obsolescences » du bâti vs les « Les Pathologies » du bâti.

Transmission d'une méthode d'observation et d'analyse des pathologies.

2.c Rénovation thermique du bâti ancien (V. Comito, MCFA)

- Quelques rappels de thermique (notions de confort, température ressentie, modes de transfert de la chaleur, isolation et inertie, isolant/correcteur thermique, ITE-ITI- ITR, ponts thermiques, protection solaire)

Hygrométrie : diffusion de la vapeur d'eau, parois respirantes, les propriétés des isolants (l'hygroscopicité), frein-vapeur ou pare-vapeur.

-Stratégies de rénovation thermique : études de cas

Travaux requis : Présence aux cours magistraux.

Supports de cours : Transmis par chaque intervenant

ENGLISH FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :
M99CTA – Construction / Ambiances

Enseignants :
ROUGELOT Benoît

Crédits Ects : 3
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 42
Travail personnel : 35

CONSTRUCTION - AMBIANCES

CTA903 Volant Pro paille

Objectifs :

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les Règles Professionnelles de construction en paille.
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille.
- Réaliser la première couche d'accroche d'un enduit sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille.

Contenu :

règles de conception et de mise en œuvre à appliquer pour l'utilisation de bottes de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits. La formation Pro-Paille permet d'appréhender et maîtriser ces Règles Professionnelles à partir d'exercices pratiques et de cours théoriques.

JOUR 1

UE1 Introduction et historique (salle)

État des lieux et historique de la construction en paille.
Présentation de chantiers : logements individuels et collectifs, établissements recevant du public, bâtiments tertiaires, bâtiments agricoles et industriels...
Contexte réglementaire et normatif français :
Les obligations légales.
Les documents à connaître.
S'assurer pour construire en paille.

UE 1 Performance du matériau et approvisionnement (salle)

Principales caractéristiques (thermiques, acoustiques, sanitaires, incendie, environnementales...).

Produire, commander, transporter, stocker des bottes de paille.

UE2 Préparation des bottes de paille et réalisation des tests d'enduit (atelier)

Contrôler le matériau avant sa mise en œuvre :

Mesurer l'humidité relative du matériau et déterminer sa masse volumique.

Remplir la fiche de contrôle qualité.

JOUR 2

UE 2 Mise en œuvre des bottes de paille (salle)

Conditions préalables : réceptionner le matériau, les ouvrages et supports nécessaires avant la mise en œuvre.

Organiser et démarrer le chantier.

UE 3 Les différentes ossatures bois (salle)

Découvrir les différents systèmes constructifs.

UE 3 Réaliser un remplissage en paille d'une ossature bois (atelier)

Mise en œuvre des bottes.

Découper et redimensionner les bottes.

Contrôler la qualité de mise en œuvre.

JOUR 3

TRANSVERSALE Physique du bâtiment : rappel des principales notions (salle)

Comprendre et maîtriser :

Les migrations de vapeur d'eau dans les parois isolées en paille.

L'étanchéité à l'eau et à l'air des ouvrages et des jonctions entre éléments constructifs.

UE2 Préparation de la paroi en paille (atelier)

Savoir dresser une paroi.

Savoir préparer la paroi selon le revêtement choisi :

Débroussaillage des bottes de paille.

Rebouchage des vides.

Savoir utiliser des isolants complémentaires support d'enduit.

JOUR 4

TRANSVERSALE Exercices et calculs de SD

UE 4 Menuiseries extérieures (salle)

Connaître les règles à observer pour la pose des baies dans des parois isolées en paille.

Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces.

Anticiper la réalisation de l'étanchéité à l'eau et à l'air de la paroi.

Prévoir la mise en place d'occultations (volets, stores, etc).

UE 4 Equipements (salle et atelier)

Connaître les règles à observer pour installer des équipements dans des parois isolées en paille

Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces.

Fixer un élément léger dans une paroi isolée en paille.

Fixer un élément lourd dans une paroi isolée en paille.

Mettre en place les réseaux : plomberie, ventilation, électricité.

TRANSVERSALE Visite de chantier ou atelier

JOUR 5

UE 5 Enduits, bardages et autres revêtements (salle)

Les différents parements d'un bâtiment en bottes de paille :

Les enduits.

Les bardages.

Autres revêtements : plaques, panneaux, lambris...

Anticiper la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air.

Gérer les interfaces entre paroi courante et ouvertures.

UE5 Enduits sur support paille (salle et atelier)

Les liants :

L'argile.

La chaux

Déterminer les proportions liant/charges appropriées.

Appliquer les enduits :

Appliquer une couche d'accroche à base d'argile.

Contrôler la solidité des enduits :

Savoir réaliser un test conforme au protocole des règles CP2012.

Renseigner la fiche de contrôle qualité.

Test écrit du RFCP d'évaluation des stagiaires (salle)

JOUR 6

UE 7 Analyser et traiter les désordres (salle)

Repérer les points sensibles et leurs pathologies.
Réparer les désordres.

UE 6 Estimer les coûts de revient d'ouvrages (salle)

Exemples de chantiers déjà réalisés.
Coût d'un remplissage d'ossature en paille.
Coût des différents enduits.
Coût d'une finition sèche.

UE 6 Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction (salle)

Qualités et limites du matériau, périmètre d'emploi.
Argumenter face aux préjugés : feu, insectes, rongeurs...
Atouts thermiques et de confort.
Atouts environnementaux.
Outils de communication du RFCP.

Travaux requis :

PREREQUIS

Disposer d'un exemplaire de la dernière édition des Règles CP 2012 (<http://go.rfcp.fr/ReglesPro>).
Il est recommandé de les avoir lues en amont.

Supports de cours :

Disposer d'un exemplaire de la dernière édition des Règles CP 2012 (<http://go.rfcp.fr/ReglesPro>).

ENGLISH FRIENDLY
communication language

Unité d'enseignement :
M99TECO – Transition écologique

Enseignants :
LAPASSAT Agnes
NAVINER Brigitte
JEUDY Olivier
HILAIRE Philippe
HELAND Laure
DURAND Anne
BRINGAND Flore

Crédits Ects : 1
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 21
Travail personnel : 23

TRANSITION ECOLOGIQUE

TEC901 Les transitions écologiques : approches critiques (2)

Objectifs : Construire un débat informé sur les problématiques urbaines des transitions écologiques et en particulier celles ayant un impact sur la conception de projet d'espace et sur leur production.

Approfondir une réflexion et une prise de position argumentée vis-à-vis des problématiques abordées

Contenu : Avec la crise sanitaire actuelle, la question des transformations des conditions d'habitabilité de la Terre en lien avec les activités humaines a pris une ampleur inédite. Le thème des transitions écologiques occupe une place de plus en plus importante dans la sphère médiatique comme dans la sphère politique et les politiques publiques. Le thème ne relève plus seulement de questions techniques. Il est éminemment politique et social, à l'échelle de la planète et concerne tous les citoyens du monde. La complexité des problématiques soulevées et les orientations proposées par les gouvernements (lorsqu'il y en a) pour y répondre incitent à aborder ce thème de manière ouverte et vigilante en instruisant un débat critique collectif entre enseignant.e.s et étudiant.e.s. C'est pourquoi il ne s'agit pas d'un cours à proprement parler mais bien d'un enseignement. Il a été conçu au sein du groupe des enseignant.e.s du champ « Ville et Territoires » et est dispensé par ces dernier.e.s sur deux semestres en S8 et en S9. Coordonné par une enseignante du champ « ville et territoires », l'enseignement de S9 prolonge celui de S8 selon des modalités similaires à savoir 3 sessions de 4 séances chacune, dont 3 séances d'interventions par 3 enseignants différents et une séance de débat organisée par un collectif d'étudiant.es en lien avec les enseignants de la session.

En 2022-2023, l'organisation des trois sessions est prévue selon la progression suivante :

Session 1 : Comprendre. Il s'agira ici de tenter de comprendre et de mettre en débat quelques-unes des solutions actuellement proposées concernant la 'transition écologique' dans l'aménagement du territoire à différentes échelles

Session 2 : Inverser. Il s'agira d'explorer d'autres manières de voir et d'analyser les lieux et les territoires ainsi que diverses manières de s'engager dans un processus de projet afin d'élargir le champ des possibles susceptibles de répondre aux crises écologiques actuelles

Session 3 : Expérimenter/inventer. Il s'agira de pousser plus loin l'investigation en analysant diverses expériences engagées dans et vers une transformation en profondeur des modes de vies alliant écologie-économie-démocratie participative.

Un document résumant l'organisation du semestre et le contenu de chaque intervention sera fourni en début de semestre.

Travaux requis :

Réalisation d'une fiche personnelle par session prenant appui sur les 3 interventions et la lecture d'un ouvrage choisi parmi la bibliographie, afin de faire émerger un questionnement argumenté qui servira à la préparation des débats.

Prise en charge de l'animation des questions d'une séance (en groupe), et participation active aux trois débats.

Supports de cours :

Powerpoint, textes,... selon les intervenants.



Enseignants :
D'ORAZIO Anne

Unité d'enseignement :
M99DU – Droit de l'urbanisme

Crédits Ects : 1
Nbr de semaines : 14
Nbr d'heures / semestre : 22
Travail personnel : 12

DROIT DE L'URBANISME

DU901 Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine

Objectifs : Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine.

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants de Master au cadre conventionnel et réglementaire de la production de la ville contemporaine à partir d'une approche critique et raisonnée du droit de l'urbanisme, envisagé dans sa dimension codifiée comme dans sa pratique opérationnelle. Le point de vue proposé vise à analyser les conditions de fabrique de la ville contemporaine tant du point de vue de ses processus ordinaires, particuliers ou singuliers que du point de vue de ses procédés. Une attention spécifique sera portée aux règles et procédures qui visent le contrôle et la maîtrise foncière tout autant qu'aux stratégies d'aménagement et de développement territorial, ainsi qu'aux politiques qui s'y attachent qu'elles soient pilotées par l'acteur public ou négociées avec le privé.

Contenu : Dans ce cadre, une réflexion particulière sera développée quant à la pluralité des pratiques professionnelles qui concourent à la fabrication de la ville et de l'urbain et à la place des concepteurs dans cette organisation. Compétences et savoirs seront questionnés afin de mettre en débat les principes, techniques et outils opérationnels de l'action urbanistique.

L'urbanisme et son droit n'échappent pas aux grands débats contemporains de nos mondes urbains, il s'agira donc ici de comprendre comment le principe de la règle et de sa codification accompagne les impératifs sociaux, économiques et politiques de nos sociétés. Depuis le début des années 2000, l'action publique s'est « verdie », en intégrant les enjeux de la transition écologique et de l'impératif participatif ce tournant cherche sa traduction dans la procédure urbaine qu'il s'agira d'analyser et de décrypter à partir d'un ensemble d'exemple pris dans la production urbanistique contemporaine.

Le cours proposé s'articule autour de 5 grandes séquences qui s'appuient sur une contextualisation et une approche généalogique des notions développées afin d'assurer la progression pédagogique de l'étudiant et de permettre une maîtrise de la complexité des contenus et de leurs interactions.

- 1ère séquence : Le cadre institutionnel et organisationnel de l'urbanisme et de l'aménagement en France.

- 2ème séquence : Du droit du sol à la stratégie foncière : régulation et maîtrise de la propriété.

- 3ème séquence : Stratégie d'aménagement et de développement urbain : l'action publique en question.

- 4ème séquence : Maîtrise opérationnelle et modes d'intervention : quel dialogue entre intérêt général et intérêt économique ?

- 5ème séquence : Les réformes urbaines récentes face aux enjeux contemporaines des mondes urbains : transition écologique et impératifs participatifs.

Ce cours dispensé en promotion entière vise au-delà de son caractère magistral à permettre autant que possible la participation et le questionnement en séance. Au-delà d'une attention précise apportée aux définitions et notions urbanistiques convoquées, il s'agira de partir de situations concrètes pour analyser et mettre en débat des études de cas. Le droit de l'urbanisme est entendu ici comme une matière vivante qui dépasse la simple imposition réglementaire et qui permet de dévoiler les stratégies et résolutions opérationnelles proposées par les acteurs. Ce parti-pris pédagogique vise explicitement à développer une posture réflexive et critique des situations et pratiques professionnelles que les étudiants peuvent avoir à connaître.

Travaux requis :

Supports de cours :